

DIRECTION  
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DE LA RÉGLEMENTATION

RÉCÉPISSÉ D'UNE DÉCLARATION

relative au contrat d'association

(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

1<sup>ER</sup> BUREAU  
ASSOCIATIONS

N° 3428

DÉCLARATION

*Le Préfet d'Indre-et-Loire, Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire, Officier de la Légion d'Honneur,*

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi ;

Vu la déclaration en date du 27 Janvier 1965, par laquelle

Monsieur GUIGNIER Maurice - Président

demeurant à TOURS - 33, rue Paul Appell

fait connaître qu'une association s'est formée à TOURS

sous la dénomination Comité départemental d'Indre-&Loire de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail

cette association dont le siège est fixé 11 bis rue de clocheville TOURS -

ayant pour objet la pratique - de tous les sports et des activités de plein air, de grouper toutes les associations d'Indre-&Loire affiliées à la F.S.G.T. de coordonner leur vie sportive, d'organiser la propagande et le recrutement.

copie conforme  
du Bureau

Vu la liste des Administrateurs ou Directeurs ;

Vu les statuts joints ;

Donne récépissé de cette déclaration enregistrée sous le N° 3428



Tours, le 29 JAN. 1965

Pour le Préfet, Inspecteur Général et par délégation :

*Le Chef du bureau,*

M. PAGES.